

biodiversité

limoux

Les vigneron du cru se mobilisent

Les vigneron participent activement au maintien de la biodiversité en entretenant une mosaïque de paysages générant une multitude d'habitats naturels, diversifiés et reliés par des « corridors écologiques » (haies), sur le territoire du Languedoc-Roussillon.

À l'initiative du Syndicat du cru limoux, associé à la chambre d'agriculture de l'Aude, aux caves Sieur d'Arques et Anne de Joyeuse, 60 vigneron issus des différentes familles vigneronnes (coopérateurs, caves particulières, fournisseur du négoce élaborateur) ont participé aux 6 réunions d'information organisées à Gardie, Cournanel, Pauligne, Couiza, Pomas et La Digne-d'Amont les 18, 19 et 20 janvier. L'engagement des vigneron limouxins pour le développement durable et le respect de l'environnement ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'ils ont été parmi les premiers dans les années « 90 » à s'engager dans les démarches d'agriculture raisonnée (Terra vitis, qualification des exploitations, contrat territorial d'exploitation...). De même, le pôle limouxin est le

plus dynamique de la région Languedoc-Roussillon en terme de conversion à l'agriculture biologique.

Le vignoble limouxin a été référencé depuis le 1er septembre 2010 dans le programme européen Life +, Biodivine, consacré à la biodiversité et aux paysages. Suite à une commande des caves Sieur d'Arques, dans le cadre du projet, intitulé « Vigneron en développement durable », coordonné par l'Institut coopératif du vin à l'échelle du bassin méditerranéen, le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon a réalisé un diagnostic biodiversité sur le territoire du bassin viticole limouxin.

Cette étude est une bonne photographie de la diversité biologique sur Limoux et a permis un repérage d'un certain nombre d'espèces emblématiques : oiseau lulu, chardonneret élégant, roller d'Europe, lézard ocellé, écrevisse à pattes blanches, papillons, chauve-souris, sauterelle, orchidée. Elle a également permis de dégager quelques enjeux majeurs sur ce territoire et de proposer quelques actions : en-



La biodiversité n'est pas un vain mot pour les vigneron. / Photo DDM

tretien des haies, des mares, des murets et du petit bâti agricole... Les vigneron limouxins sont invités à poursuivre cette action en participant aux prochaines formations organisées avec le concours des associations locales (Ligue de protection des oiseaux, Fédération des chasseurs de l'Aude, Fédération Aude claire) ou régionale (Conservatoire des

espaces naturels du Languedoc-Roussillon).

Les caves particulières du Limouxin ne sont pas en reste sur ce sujet, puisque plusieurs domaines et châteaux (château Rives-Blanches, domaine Cassagneau, domaine Saint-Jacques, domaine Baron d'Arques, domaine Bouché) sont associés à cette démarche collective.